Rendre nos églises plus accessibles aux personnes à besoins spécifiques

## Les conseils pratiques d'Access-i

*Compte-rendu d’une* [*Rencontre Eglises Ouvertes*](https://mailchi.mp/eglisesouvertes.be/fondation-eglises-ouvertes-news-1080501?e=dd89f642d1) *à l’église St-Remy de Braine-le-Château,*

*le 24 mai 2018, en collaboration avec le Royal Syndicat d’Initiative.*

Nos édifices religieux et les activités qui s'y déroulent peuvent profiter à un public plus large. Il suffit de quelques aménagements pour en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, à celles qui marchent difficilement, mais aussi aux aveugles et aux malvoyants, aux sourds et aux malentendants, aux personnes plus âgées ainsi qu'à celles qui souffrent de difficultés de compréhension. Le label « [Access-i](https://eglisesouvertes.us3.list-manage.com/track/click?u=95822684b5ef03b04146df4ad&id=617624cabc&e=dd89f642d1) » rassure ces hommes et femmes victimes de limitations physiques ou mentales, rarement accueillis comme ils le souhaiteraient dans les lieux publics. Un enjeu qui touche entre 15% et 30% de la population belge de plus de 15 ans.

## Mise en contexte

* [**7 types de handicaps**](https://www.access-i.be/les-differentes-categories-de-pmr) sont aujourd’hui reconnus sous le vocable « Personnes à besoins spécifiques » :
	+ les personnes en fauteuil roulant
	+ les personnes marchant difficilement
	+ les personnes aveugles
	+ les personnes malvoyantes
	+ les personnes sourdes
	+ les personnes malentendantes
	+ les personnes avec difficultés de compréhension
* Les personnes porteuses de ces handicaps représentent aujourd’hui **15% de la population**. Ce chiffre doit cependant être élargi aux personnes âgées, aux jeunes enfants, aux étrangers (ainsi d’ailleurs qu’aux accompagnants), susceptibles d’être confrontés à certaines de ces difficultés (soit 30 à 40% de la population en tout).
* **Certains détails, en apparence anodins**, peuvent se révéler très décourageants pour un public à besoins spécifiques *(voir exemples concrets ci-dessous)*.
* L’accès compliqué aux édifices religieux pour ces publics a un **impact important sur leur fréquentation**. Il existe des solutions, pas nécessairement hors de prix. *Malheureusement, aucune statistique publique n’est encore disponible à ce sujet.*
* Les travaux d’amélioration de l’accessibilité des églises sont toujours un **compromis** entre ce qui est acceptable d’un point de vue patrimonial (surtout si l’édifice est classé ou inscrit à l’inventaire), urbanistique, sécuritaire (pompiers) et bien entendu budgétaire. En outre, toutes les attentes spécifiques ne sont pas **compatibles avec l’usage « grand public »** du site.
* Si des aménagements techniques sont importants, un **accueil adapté** l’est tout autant, ponctuel ou permanent *(voir suggestions concrètes ci-dessous)*.

## Les aménagements utiles *(exemples)*

* **Places de parking PMR**: idéalement plus qu’une seule, le plus près possible de l’entrée adaptée. Prévoir un large espace de circulation à gauche et à droite de l’emplacement de parking.
* **Rampe d’accès**: attention à la pente. La plupart des rampes sont trop raides, ce qui les rend dangereuses à utiliser pour une personne en chaise roulante non accompagnée. Ne pas oublier la main-courante.
* **Portes d’accès**: pour la largeur, la plupart des portes d’église sont réglementaires (min. 90 cm), mais elles sont en général très lourdes à ouvrir. Souvent, il y a un sas pour éviter les courants d’air, qui ne permet pas la circulation aisée.
*Prescriptions des pompiers : les portes d’évacuation doivent s’ouvrir vers l’extérieur, à l’exception de celles qui donnent sur le trottoir : les PMR éprouvent souvent des difficultés si deux portes rapprochées s’ouvrent dans des sens différents)*
* **Circulation aisée**: pour qu’une personne en voiturette puisse circuler partout, il faut que les portes, allées et couloirs aient au moins 0,90 m de large. De même, une largeur de 1,20 m est nécessaire pour tourner et de 1,50 m pour faire demi-tour (espace de rotation).
* **Cohérence sur tout le parcours**: il ne suffit pas d’avoir une belle rampe d’accès à l’entrée si la largeur des portes n’est pas adaptée, qu’il n’y a pas d’emplacement réservé pour des chaises roulantes entre les chaises de la nef, qu’il y a d’autres différences de niveau dans l’édifice ou que les portes ne se trouvent pas en face des couloirs…
* **Balisage**: si un accès spécifique est prévu pour les PMR, il faut l’indiquer dès le parking. *Quand des personnes aveugles ou malvoyantes travaillent de façon régulière dans un édifice, il peut être utile de prévoir un balisage tactile en cas d’incendie (connu de ces personnes et testé par elles).*
* **Marquage au sol**: des informations en relief (lignes ou clous) permettent aux malvoyants d’anticiper des marches ou un dénivelé important.
* **Toilettes**: même si c’est difficile à intégrer dans les églises anciennes pour des raisons esthétiques et patrimoniales, la présence de sanitaires est devenue indispensable pour toute utilisation publique (y compris les offices religieux). C’est important pour les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et d’une façon plus large tous les fidèles, visiteurs et spectateurs. Tant qu’à prévoir des toilettes, autant se conformer directement aux besoins spécifiques des PMR : au-delà de la largeur de la porte, une série de prescriptions sont à respecter (espace de rotation d’un fauteuil roulant, barre d’appui rabattable, lavabo surélevé, interrupteur à basse hauteur…)
*Fausse bonne idée : la porte à ouverture ou à fermeture automatique, difficile à anticiper ou trop lourde à manipuler pour une personne en chaise roulante*
* **Ascenseurs et monte-escaliers**: le tableau des commandes sera horizontal. Comme tous les aménagements électriques, il faut que ces infrastructures puissent être utilisées en autonomie en cas de panne de courant (spécialement important en cas d’incendie).
* **Boucle auditive**: les personnes malentendantes souffrent beaucoup de ne pouvoir comprendre distinctement avec un appareil auditif lorsqu’elles se trouvent au milieu d’un groupe (tous les bruits parasites, échos et réverbérations sont amplifiés). Si l’église est équipée d’une « [boucle à induction magnétique](https://surdifrance.org/info-par-theme/accessibilite/96-la-bim-boucle-a-induction-magnetique-pour-les-nuls) », ces personnes peuvent basculer leur appareil en position « T » pour ne plus entendre que le son des micros, via l’installation d’amplification de l’église.

*Cette option technique n’est activable que sur les appareils « contour d’oreille » récents.*

* **Maquettes, vidéos et autres outils pédagogiques**:
	+ leur hauteur est importante (pas trop bas si des chaises roulantes doivent passer en dessous, mais pas trop haut pour pouvoir être lus sans difficulté),
	+ leur accessibilité aussi (peuvent être touchés à partir d’une chaise roulante ou par des personnes malvoyantes)
	+ et leur éclairage (attention aux reflets parasites).
* **Oeuvres d’art à admirer** : prévoir un interrupteur (grande taille) pour augmenter brièvement l’intensité de l’éclairage, c’est fort apprécié par les malvoyants.

## Bon à savoir

* L’asbl [**Access-i**](https://access-i.be/index.php), créée en 2010 par les associations représentatives des personnes à mobilité réduite (PMR), a pour mission de promouvoir l’information sur l’accessibilité des biens et services aux personnes à besoins spécifiques. Elle propose à la fois une méthode d’évaluation (audit) et des outils d’information ciblés.
* Access-i travaille avec différents [organismes professionnels](https://access-i.be/a-propos-d-access-i) formés à sa méthodologie.

Ce sont eux qui se rendent sur place, testent les lieux (pour les 7 types de handicaps) et octroient le **label spécifique**. Pour chaque catégorie de public, le vert signifie « accessible en autonomie », l’orange « accessible avec un coup de main ponctuel » et le blanc « une fiche informative est disponible ». Par exemple :



* Ces labels harmonisés « informent sans tromper » (au contraire de nombreux sigles auto-attribués, à la signification mal précisée, qui ne sont que partiellement représentatifs de la situation).
* Access-i travaille par **audit** des lieux qui souhaitent être labellisés. Les critères d’évaluation concernent à la fois le **stationnement**, l’**entrée** dans l’édifice, la **circulation intérieure** et l’**utilisation** de chacune des pièces. Chaque local est testé selon sa vocation propre, pour chacun des 7 types de besoins spécifiques. Le prix de ces audits varie en fonction de la taille de l’établissement (entre 750 et 1100 €). La certification est valable pour 3 ans (nouvel audit obligatoire pour toute prolongation).
* Access-i certifie aussi des **événements** (type « Francofolies de Spa »).
* Précisons que ces audits sont une sorte de **« photographie instantanée »** de l’état présent. Il n’existe pas de période transitoire de mise en conformité. Pour qu’une amélioration de l’infrastructure soit mentionnée sur le logo et les informations diffusées par Access-i, il est nécessaire de procéder à un nouvel audit (d’où l’intérêt de mettre les lieux au maximum en conformité avant l’arrivée des auditeurs).
* Les **recommandations** relatives aux aménagements à apporter aux édifices publics sont très détaillées. Vous pourrez trouver des dispositions principales sur le site de la Région bruxelloise ([Règlement Régional d’Urbanisme](https://urbanisme.irisnet.be/pdf/RRU_Titre_4_FR.pdf)) et plusieurs fiches d’auto-évaluation sur le site de l’Association nationale pour le Logement des personnes handicapées (ANLH) : <http://www.anlh.be/index.php?view=rubl&id=668&id2=701>
* Plusieurs **subsides publics** permettent aux fabriques d’église de réduire les coûts de tels aménagements, notamment auprès du Commissariat Général au Tourisme (CGT). Se renseigner auprès d’Access-i : <https://access-i.be/contact.php> ou secretariat@access-i.be + 32 473 76 64 28
* Dans le cadre du partenariat annuel avec les **Journées du Patrimoine en Wallonie**, Access-i offre plusieurs audits d’accessibilité et modules de formations gratuits aux édifices participants (pour le personnel responsable ou les guides touristiques) : il suffit de cocher une case dans le dossier d’inscription des JdPW.

## Soigner l’accueil

* Il est toujours important, pour un/e guide, d’**adapter** son mot d’accueil, sa présentation aux **différents publics** (familles, élèves, touristes orientaux, retraités passionnés, jeunes enfants, artistes...). C’est encore plus vrai avec les personnes à besoins spécifiques.
* **Simplifier/illustrer** la découverte du site (quelques caractéristiques majeures, lignes générales, couleurs, ambiances, disposition, utilité d’un objet liturgique…) plutôt que les présentations « érudites » habituelles, qui s’appuient sur des références trop peu connues/évocatrices. Parler lentement, avec des gestes. Décrire les choses, utiliser des images, des objets-témoins à manipuler. Eveiller les sentiments.
* **Interprétation en langue des signes** : fort apprécié par tous ceux qui la connaissent. Utile pour des visites, mais aussi pour tous les types d’activités organisées dans les églises (y compris certains offices religieux). Recommandations :
	+ **Interventions courtes** (pour garder l’attention du public et faciliter le travail de l’interprète).
	+ Informer le/la traducteur/trice des contenus historiques/culturels avant la visite, de façon à **préparer sa visite gestuelle** (la plupart des mots de vocabulaire technique, stylistique, symbolique n’existent tout simplement pas en langue des signes).
	+ Ne pas hésiter à signaler l’existence de ce service de traduction dans la communication de l’église par une vidéo en langue des signes : cela crédibilise la démarche (p. ex. [cathédrale de Tournai](https://www.facebook.com/visittournai/videos/2048232708551314/UzpfSTE2Mjk3MzUzMzcxMzA5MjoxOTY4MzU5OTE5ODQxMTAy/)).
	+ Il existe des **formations courtes** (en immersion) pour l’apprentissage des rudiments de la langue des signes (voir p.ex. [Passe Muraille](https://www.facebook.com/accessi.certification/posts/1676759602438393)), un apprentissage fort utile pour personnes chargées de l’accueil.
	+ *Attention : la langue des signes n’est pas universelle. Il en existe autant que de langues étrangères. Bien préciser la langue de la visite.*
* **Ecriture en Braille**: il n’est pas très compliqué de réaliser des étiquettes explicatives, des plans annotés, des programmes de concert… en Braille. On trouve facilement sur internet (ou en brocante) des « tablettes à cuvettes » et des poinçons qui permettent à tous d’écrire en relief (attention, il faut l’utiliser en miroir, de droite à gauche).
*Précisons cependant que seuls 20% des déficients visuels pratiquent le Braille (plus difficile à acquérir quand on perd la vue à un certain âge).*

Alternative : prévoir des documents tactiles en caractères agrandis, dans des polices bien lisibles, type Verdana.

* **Valoriser au maximum l’utilisation des sens**: les personnes souffrant d’un handicap ont souvent surdéveloppé leurs perceptions sensorielles. Ainsi les personnes sourdes ont un champ de vision beaucoup plus large, l’attention davantage attirée par des détails (grande curiosité). C’est bien connu, les personnes aveugles et malvoyantes ont un toucher très fin. Certaines personnes seront très réceptives aux odeurs, d’autres aux vibrations ou à des sonorités subtiles, sans parler des nuances de goût…
* **Préciser ce qui peut être touché**: tous les objets sculptés ne peuvent pas être caressés/manipulés sans prendre de risque pour leur conservation. Indiquer dès l’accueil les éléments en relief qui peuvent être découverts par le toucher (moulures de pierre, confessionnal ouvragé, bénitier poli, chandelier de laiton, poignée de porte ou dalle funéraire…) et protéger les créations fragiles/anciennes par une vitrine ou un cordon de sécurité.
* **Reproduction d’œuvres d’art à découvrir du bout des doigts** :
	+ Les **maquettes tactiles** sont particulièrement appréciées (par tous les publics, à commencer par les enfants). Prévoir un matériau qui résiste dans le temps (métal, résine, pierre reconstituée…)
	+ Des techniques de **reproduction graphique en relief**, telles que l’embossage, le dépôt de résine, le thermogonflage, la thermogravure, le gauffrage, le collage ou le thermoformage facilitent la perception de textes, de plans et même d’illustrations tactiles par les malvoyants (se renseigner auprès de l’ONA – p.ex. [expo à La Louvière](https://leblogdesamisdesaveugles.wordpress.com/2015/10/05/9-octobre-vernissage-de-lexposition-lombre-mise-en-lumiere-musee-ianchelevici-la-louviere/#more-454))
	+ Les grandes lignes d’un tableau peuvent être suggérées par une reproduction tactile en **textures originales** (papier de verre, velours, carton ondulé, papier de soie, verre, bois, papier de dessin, tissu, frigolite, papier alu…).
	+ Plus simplement, on peut aussi dessiner sur des feuilles en carton la reproduction du réseau en plomb d’un **vitrail** avec un « marqueur à relief » (matériel pédagogique).
* **Outils de découverte audio**:
	+ Des sons typiques, des bruits caractéristiques, des extraits de films, des chants représentatifs peuvent souvent être associés à des éléments de mobilier ou au décor des églises.
	+ Prévoir des capsules descriptives pour les objets d’art, pour permettre aux aveugles et aux malvoyants de se figurer l’œuvre par l’imagination.
	+ Une visite guidée audio adaptée peut également être proposée aux visiteurs handicapés de la vue (un simple fichier audio peut être téléchargé sur la majorité des téléphones actuels), de chez soi (sur internet) avant de partir ou sur place, par [*Bluetooth*](https://www.youtube.com/watch?v=jcUQu_UjJB0).
	+ Ne pas oublier de sonoriser les vidéos présentées sur des écrans fixes (l’usage d’un casque permet de respecter le calme des lieux)
* **Prendre conscience de l’espace**: le volume intérieur des édifices religieux est souvent caractérisé par son élévation. L’acoustique y est en général remarquable (ou à tout le moins inhabituelle). On peut s’en rendre compte en s’éparpillant dans l’espace (jusqu’à la tribune) et en claquant des mains à tour de rôle. C’est mieux si chacun chante une note (p.ex. une voyelle).
* **Associer la musique à l’expérience** : les sonorités d’un orgue emplissent toute l’église de vibrations, avec des nuances de perception importantes d’un endroit à l’autre (à apprécier en déambulant librement d’un endroit à l’autre, jusqu’à définir l’emplacement qui convient le mieux à chacun). Tout autre instrument de musique peut convenir, pour peu qu’il entre en « résonance » avec les voûtes… Sans oublier les cloches (voire le carillon), bien entendu.
* **Visite tactile accompagnée**: les visiteurs se mettent par deux. Un des deux reçoit un masque à placer sur ses yeux et l’autre l’emmène à la découverte des lieux par le toucher. Pour identifier l’objet qu’on devine sous ses doigts. Pour ressentir une émotion particulière, une texture originale… Pour apprivoiser les lieux différemment. Inverser les rôles.
* **Laisser « se raconter » une église**: inviter chacun des visiteurs à trouver un endroit où il se sent bien, un endroit qui l’interpelle dans l’édifice. Lui faire poser les mains (ou le front) sur un meuble, une colonne, une dalle ou un mur en fermant les yeux. Au bout de quelques minutes de silence, ressentir les « vibrations historiques », les images, impressions et émotions qui jaillissent par l’imagination. Les partager en groupe.
* **Original, les odeurs et les goûts d’une église**: ne pas hésiter à explorer ces deux registres-là aussi, même s’il faut se montrer davantage créatif :
	+ Cierges, nuances d’encens, fleurs, poussières, naphtaline, Saint-Chrême (huile d’onction parfumée à la rose), cire d’abeille, eau de javel de nettoyage, vert de gris, vieux papiers…
	+ Hosties (non consacrées), vin de messe, pain azyme… ?
	+ Jeu : trouver l’intru (odeur d’ail ou de fromage rapé)

## Pour en savoir plus

Access-i a réalisé plusieurs **vidéos de mise en situation**, dans lesquelles une série de personnes à besoins spécifiques commentent une visite. Leurs points de vue nous permettent de mieux comprendre les attentes propres et les difficultés rencontrées :

* Visite de la collégiale St-Barthélemy et du musée du Grand Curtius à Liège :

<https://www.youtube.com/watch?v=WITCC3v7wYA>

* Visite de l’Espace Chimay

<https://www.youtube.com/watch?v=xzr6w7dEG6s>

Beaucoup d’autres informations sont disponibles sur les sites :

* [www.access-i.be](http://www.access-i.be)
* <https://www.facebook.com/accessi.certification/>
* <http://www.accescity.be/> (circuits, cyclistes…)
* <https://www.aviq.be/> (Agence Wallonne pour une Vie de Qualité)
* <https://ona.be/> (Œuvre Nationale des Aveugles)
* <http://www.ffsb.be/> (Fédération Francophone des Sourds de Belgique)

*Document évolutif à améliorer (avec vos suggestions/réactions).*